

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
13 Septembre 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 29

2024D098

OBJET :

**07. BUDGET
COMMUNAL 2024.
DÉCISION
MODIFICATIVE N°1.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 059-215904004-20240919-2024D098-DE

L'an deux mil-vingt-quatre, le dix-neuf SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – M. LAPIERRE Julien – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – Mme LORPHELIN Martine – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BILLIAU Marie-Françoise, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien
Mme QUIQUE Corinne, **procuration** à Mme BEURAERT Martine
M. VERMEESCH Olivier, **procuration** à Mme LORPHELIN Martine
M. ROBBE Jean-Pierre, **procuration** à M. CITERNE Joël
M. BEZILLE Marc, **procuration** à Mme PENIN-CŒUR Thérèse
M. LORIDAN Bernard, **procuration** à Mme PETITPRET Sabine
M. TREDEZ Alain, **procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des votes exprimés (20 pour, 7 contre: listes « Merville en Grand », « Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale », et 2 abstentions : Marine BLANQUART, Nadine MARMINION), décide l'application, au budget communal de l'exercice 2024 de la décision modificative n°1 en dépenses et en recettes, n'affectant pas son équilibre.

• SECTION DE FONCTIONNEMENT 80 000 €

DÉPENSES

Chapitre 011 Charges à caractère général 80 000 €

Total des dépenses de fonctionnement 80 000 €

RECETTES

Chapitre 74 Dotations, subventions et participations 80 000 €

Total des recettes de fonctionnement 80 000 €

.../...

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

01-10-2024

ID : 959 215994004-20240919-2024D098-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024.

OBJET : 07. BUDGET COMMUNAL 2024. DÉCISION MODIFICATIVE N°1.

• **SECTION D'INVESTISSEMENT : 100 000 €**

DÉPENSES

Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	24 000 €
Chapitre 204	Subvention d'équipement versées	99 000 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	- 23 000 €

Total des dépenses d'investissement 100 000 €

RECETTES

Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000 €
-------------	-------------------------------------	-----------

Total des recettes d'investissement 100 000 €

Dont le détail apparaît aux documents annexés à la présente délibération, qu'il approuve.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER - PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.